

14-18 janvier 2019

Vers une cyberjustice ?

Enjeux et usages des nouvelles technologies pour la justice

Contact :
Stéphane Coly, coly@unistra.fr

Salle 339 - Bâtiment l'Escharpe,
11 rue du Maréchal Juin,
67000 Strasbourg

APPEL A CANDIDATURES - ÉCOLE D'HIVER

VERS UNE CYBERJUSTICE ? ENJEUX ET USAGES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

POUR LA JUSTICE

Du 14 au 18 janvier 2019

La Faculté de droit, la Fédération de Recherche « L'Europe en mutation » et l'École doctorale des sciences juridiques de l'Université de Strasbourg organisent du 14 au 18 janvier 2019 une école d'hiver sur le thème :

« Vers une cyberjustice ? Enjeux et usages des nouvelles technologies pour la justice ».

I- THEME DE L'ÉCOLE D'HIVER

De nombreuses technologies nouvelles sont aujourd'hui utilisées par la justice et tendent à transformer en profondeur tant la procédure que le fond du droit. Certaines technologies bouleversent d'abord les modes de communication employés dans le cadre du règlement du litige : dématérialisation des échanges de pièces, usage de la téléprésence par les parties ou les témoins, apparition de relations juridiques entièrement numérisées avec le développement des modes électroniques de règlements des litiges. D'autres technologies transforment ensuite les modes d'organisation des professions juridiques : l'application de méthodes analytiques aux statistiques judiciaires permet par exemple d'évaluer le niveau de performance de chaque juridiction, et de réaffecter très rapidement les ressources en fonction des résultats obtenus. Enfin, les nouvelles technologies changent aujourd'hui les processus de décision judiciaire : bases de données, modèles de décisions pré-remplies, et même émergence d'une « justice quantitative », sur la base d'algorithmes visant à prédire la décision des juges. Ces évolutions majeures appellent une réflexion à la fois critique et prospective, afin de mettre en évidence les bénéfices et les risques de l'usage des nouvelles technologies. Les doctorants en droit, français et étrangers, ne peuvent méconnaître les enjeux fondamentaux de la cyberjustice, c'est-à-dire du rôle des technologies numériques dans la justice d'aujourd'hui.

Animée par des spécialistes renommés de ces questions, en particulier par des chargés de recherche de l'Institut des Hautes Études sur la Justice et des membres du Conseil de l'Europe (en particulier de la Commission Européenne pour l'Efficacité de la Justice), l'école d'hiver confrontera ces perspectives au point de vue de praticiens, puisque nous accueillerons une table ronde en présence de professionnels du droit français (Présidents de juridiction, Représentants des barreaux) et internationaux.

- I. Le premier volet de la semaine doctorale est consacré aux grands enjeux de la justice digitale. Il s'agira de présenter les principaux instruments qui font évoluer les pratiques et d'en interroger les fondements. Les étudiants y découvriront que le temps raccourci du procès, le traitement des données massives qui influence les décisions, les modes alternatifs de règlement des litiges ne sont pas sans effet sur les ressorts d'une institution judiciaire efficace et légitime. Interviendront notamment Jean Lassègue, philosophe et anthropologue (CNRS-EHESS), auteur avec Antoine Garapon de *Justice digitale* (PUF, 2018) et Harold Épineuse, chercheur, directeur exécutif de l'Institut des Hautes Études sur la justice (IHEJ).

- II. Le deuxième volet de la semaine portera sur l'analyse à la fois technique et juridique des principaux instruments qui font cette mutation : les *Legal techs*. Ce sera l'occasion pour les doctorants d'étudier le fonctionnement d'outils spécifiques, comme le logiciel Predictice, l'utilisation des blockchains, le recours aux contrats intelligents, l'accès aux ressources sur le site LexisNexis, les institutions d'arbitrages en ligne, etc. Les présentations croiseront les regards de chercheurs, d'entrepreneurs et de techniciens. Nourrie, notamment, par l'expertise des professeures Florence G'Sell (Université de Lorraine) et Caroline Kleiner (Université de Strasbourg), la perspective sera également internationale et comparée. La question du rôle de l'intelligence artificielle sera abordée en particulier par Aurore Hyde (Université de Rouen) et par un membre de la Commission pour l'efficacité de la justice en Europe (Conseil de l'Europe).
- III. Enfin, le dernier volet sera consacré aux justiciables, dont les garanties se trouvent elles aussi affectées par la cyberjustice. La mise à disposition d'outils numériques facilite l'accès à la justice et lui donne une plus grande transparence, mais elle met aussi au défi la protection des droits. Il sera proposé aux doctorants d'explorer les lieux précis où se reformulent ces préoccupations : le droit des données et les libertés fondamentales, le droit de la preuve, civile et pénale, dans une conférence de la professeure Bénédicte Girard (Université de Strasbourg), ou plus généralement, le mode de gouvernement par les nombres auquel semblent soumis les citoyens, qu'abordera la professeure Catherine Haguenu-Moizard (Université de Strasbourg).

IV. METHODES D'ENSEIGNEMENT

Les enseignements à vocation pluridisciplinaire, d'une trentaine d'heures, seront prodigués par des spécialistes reconnus dans leur discipline, chercheurs, universitaires – tant de l'Université de Strasbourg que d'autres universités – et professionnels. Ils seront dispensés en français, sous forme de séminaires interactifs. Ils supposeront donc une implication forte des étudiants avec une préparation en amont à l'aide d'une documentation spécifique préalablement établie par les intervenants.

Durant l'école d'hiver, deux ateliers de méthodologie et de réflexion seront organisés sous la responsabilité de la Professeure Frédérique Berrod (Université de Strasbourg) et d'Olivia Tambou (Université Pais-Dauphine), permettant aux étudiants d'approfondir des questions liées à l'élaboration et la rédaction de la thèse, ainsi qu'à l'utilisation de ressources numériques pour la préparation du doctorat.

III- PUBLIC CONCERNE

Le public concerné sera constitué d'une vingtaine de doctorants motivés issus d'universités françaises et étrangères. Ceux-ci devront posséder une maîtrise suffisante de la langue française pour tirer profit des enseignements dispensés.

La sélection des participants sera effectuée selon les modalités indiquées au paragraphe IV du présent document.

Niveau de langue exigé en français et en anglais : B2, selon la nomenclature du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

IV- CALENDRIER ET SELECTION DES CANDIDATS

15 novembre 2018 mise en ligne du programme de l'école d'été sur les sites internet de la Fédération de Recherche L'Europe en mutation et de l'école doctorale 101 de Strasbourg.

10 décembre 2018 date limite de dépôt des candidatures (CV et lettre de motivation) à l'école doctorale, par voie électronique à l'adresse : coly@unistra.fr

V- INFORMATIONS PRATIQUES

Équivalents de formation :

- + Doctorants de l'école doctorale 101 : 32 heures du socle de formations spécifiques.
- + Doctorants d'autres universités : un certificat de présence sera délivré pour une formation de 32 heures estimée équivalente à 10 ECTS

Droits d'inscription :

Montant : **250 €**.

L'inscription est gratuite pour les doctorants de l'Université de Strasbourg et de l'Université de Haute Alsace.

Veillez noter que les droits d'inscription ne couvrent pas les frais relatifs à l'hébergement et à la restauration

Modalités d'hébergement des doctorants :

- + *Lieu* Résidence ARCONATI de Strasbourg avec 2 doctorants par hébergement.
- + *Dates* du 14 janvier 2019 au soir au 18 janvier 2019 matin.

De plus amples informations (programme, identité des intervenants, documentation, tarif de l'hébergement), seront progressivement diffusées sur les sites de [l'école doctorale 101](#) et sur celui de la [Fédération de recherche « L'Europe en mutation »](#).

